

Interpellation Précarité sociale

La thématique de la « Précarité Sociale » est vaste. Elle amène à réfléchir aux six autres enjeux qui vous seront présentés.

Néanmoins, nous souhaitons mettre en avant les pistes d'action suivante :

1. **Le surendettement** : Il faudrait prévoir des dispositifs supplémentaires d'apprentissage de la gestion d'un budget et la désignation d'un médiateur de dettes tenant permanence à Laeken, ce qui renforcerait les structures existantes.
2. **L'accompagnement Social** : Il devient de plus en plus nécessaire vu le nombre croissant des personnes précarisées. Il faudrait envisager un renforcement des dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement.
3. **La lutte contre l'isolement** : il faudrait encourager les relations de proximité et créer des lieux de rencontre conviviaux dans tous les quartiers.
4. **L'information / la communication** : celles ci devraient être plus claires pour la population en ce qui concerne l'information sur le réseau social existant. La concertation entre les différents intervenants devrait être encouragée.
5. **Le développement de l'inter-associatif** : le maintien et le développement d'espaces collectifs et la création d'une « Maison des Associations » seraient bienvenus.

Interpellation cadre de vie –partie logement

1. Les choses ont bougé ces dernières années.

Les **contrats de quartier** successifs ont pris en charge la rénovation des bâtiments et chancres les plus problématiques du quartier ainsi que la création de nouveaux logements.

La dynamique des « achats collectifs » a permis la transformation de bâtiments industriels **en lofts**.

Le **Code du logement** a vu le jour, donnant un cadre législatif à la qualité des logements mis en location et un recours aux locataires

En matière de rénovation des logements privés, les **primes et incitants financiers** sont de plus en plus nombreux.

Le projet X est opérationnel sur Laeken

La **médiation locative et le budget participatif du CPAS** sont autant d'actions positives qui visent une amélioration des conditions d'habitat.

Les associations telles que Laeken découverte et le Centre Urbain accompagnent et **sensibilisent les particuliers** quant à l'entretien et à la rénovation de leur logement.

Le Comité Logement de la CSL a mis autour de la table divers intervenants « logement » travaillant sur le quartier : **CPAS, service social de la Ville de Bruxelles, Cellule Contrôle du Service Urbanisme, DDDV, AISB, Centre Urbain, Bravvo -médiations sociale et locative, Projet X....** soulignant la grande richesse des échanges, une volonté de lutter contre l'insalubrité des logements, mais aussi l'ampleur du travail à accomplir et les difficultés croissantes rencontrées par les habitants pour trouver à se loger à un prix acceptable....

2. Les enjeux se concentrent donc aujourd'hui au niveau du logement privé:

- problèmes **d'accès au logement pour les locataires** (de plus en plus de ménages éprouvent des difficultés à trouver un logement adapté **à un prix accessible**)
- problèmes **d'insalubrité et de vétusté** du parc de logements privés (aussi bien pour les locataires que pour les propriétaires de faibles revenus).

C'est pourquoi, si le travail entrepris au sein du Comité Logement doit être poursuivi, il montre actuellement ses limites...

3. et démontre **la nécessité d'un opérateur « logement » sur le quartier qui aurait les moyens pour agir :**

- **rassembler en un même lieu toute l'information relative à la qualité du logement, aussi bien pour les locataires que pour les propriétaires**
- **entreprendre un travail de sensibilisation en profondeur**
- **aider les locataires dans la recherche d'un logement acceptable**
- **promouvoir les AIS auprès des propriétaires**

... et être créatif dans la recherche de solutions pour éviter que « logement » soit encore et toujours synonyme de « problème » et de « précarité ».

Cadre de Vie : Espaces publics

La CSL insiste sur **3 priorités** :

1. favoriser la concertation et l'implication des habitants quant au devenir de leur quartier et au suivi des aménagements
2. créer un groupe de suivi pour les plus gros dossiers d'aménagement (tel Tour & Taxis)
3. créer de nouveaux espaces verts et récréatifs

Cadre de Vie : Propreté

sensibiliser	<ul style="list-style-type: none">- faire deux fois par an une campagne d'information de proximité- offrir un « welcome pack » à tout nouvel habitant du quartier en faisant intervenir le médiateur propreté ou l'agent de quartier...- soutenir les actions, de sensibilisation et d'embellissement organisée par les écoles, les comités de quartier et le comité propreté de la CSL
interpeller / améliorer les services	<ul style="list-style-type: none">- refuser le jeu de « ping-pong » Ville-Région et mieux coordonner l'action...- établir un inventaire des lieux habitués des dépôts clandestins qu'on pourrait verduriser ou qui accueilleraient des canisites...)- assurer la remise en état et l'entretien régulier des trois urinoirs publics et la création de lieux de « soulagement » supplémentaires et accessibles à tous les humains sans discrimination de genre...
verbaliser	faire suivre les campagnes d'information d'une application stricte des règlements et des sanctions pour les petites et grandes incivilités

Épanouissement personnel : Culture

Sur le plan culturel, le quartier a beaucoup bougé ces dernières années : éditions successives du Festival Amalia, implantation du Centre culturel Bruxelles Nord- Maison de la création, initiatives associatives de plus en plus nombreuses intégrant une dimension socio-artistique...

Les pouvoirs subsidiants soutiennent de plus en plus ces initiatives, intégrant la dynamique de décentralisation des activités culturelles et artistiques de qualité.

Comment travailler, aujourd'hui, sur un apport maximal de la culture au développement du potentiel humain dans le quartier ?

On sait bien que la participation active des habitants aux activités ou événements culturels est un aspect déterminant de la revitalisation d'un quartier. Et cela, quels que soient l'âge ou l'origine des participants.

Les deux enjeux plus que jamais d'actualité :

- **démocratisation culturelle** : rendre la vie culturelle accessible au plus grand nombre
- **démocratie culturelle** : engager la participation du plus grand nombre à la création d'une vie culturelle de qualité

Les habitants sont nombreux, les projets sont nombreux, il faut soutenir, encadrer, encourager, valoriser les **porteurs de projets**. Ces hommes et ces femmes qui consacrent leur temps, leurs forces à donner vie à ces projets socio-artistiques.

En ce sens, il nous apparaît prioritaire d'investir dans les **moyens humains** que nécessitent les projets socio-artistiques, pour, entre autre :

- mettre en place une « **cellule projet socio-artistique** »
- permettre la **gratuité d'ateliers artistiques**
- mettre en place un **agenda socio-artistique**
- élargir l'offre de **stages et animations**
- créer plus de **synergie** entre les institutions culturelles existantes
- créer les ponts avec les **écoles** du quartier

Épanouissement personnel : Santé

► Mettre en place le centre de planning familial attendu depuis plusieurs années ou au moins, une antenne laekenoise d'un centre existant. Un centre vraiment pluridisciplinaire, doté notamment d'un service juridique, d'un espace « rencontre santé », ... un lieu où les gens pourraient se sentir chez eux pour exprimer leurs besoins en termes de santé et bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi au quotidien.

► Il existe un besoin, chez les jeunes, de bénéficier d'information et de programmes d'éducation à la vie affective et sexuelle ainsi que d'actions de prévention (contraception, parentalité,...).

► Pérenniser les « animations santé » avec le public des associations (des centres d'alphabétisation, de la Maison des femmes, des consultations de nourrissons, des centres de contact, du CPAS, etc.) et l'ensemble de la population. Il faut aussi continuer de soutenir la semaine santé sur Laeken.

Epanouissement Personnel : Sport

► Faciliter l'accès aux infrastructures de la Ville pour les habitants et les associations, y compris, un accès **aux infrastructures et équipements sportifs des écoles**.

► Étendre et mieux faire connaître le système des « chèques sport » auprès des habitants.

► Responsabiliser un service pour entretenir plus régulièrement les équipements extérieurs qui souffrent de petites incivilités, du climat et de l'usage intensif qui en est fait.

Développement Economique et Commercial.

Les activités économiques et commerciales fournissent des revenus et de l'emploi à la collectivité.

Elles permettent aussi de répondre à toute une série de besoins des habitants par la fourniture de biens et services.

Il faut donc veiller à maintenir au quartier une fonction économique et commerciale suffisante, tout en veillant à son intégration harmonieuse au sein du quartier.

Depuis 2001, divers projets ont permis d'améliorer l'aspect et le dynamisme du quartier commerçant : les rénovations réalisées dans le cadre du contrat de quartier Marie-Christine, la révision de la structure de gestion centre ville avec la création d'Atrium, les efforts de la Ville et des associations pour améliorer la sécurité... mais de nombreux problèmes subsistent encore.

Pistes d'action

Les attentes du quartier pour son noyau commerçant et économique peuvent se décliner en plusieurs axes :

- ▶ Renforcer l'attractivité du quartier par l'amélioration de l'accessibilité, de la mobilité, de la qualité du bâti, de l'espace public, de la propreté, de la sécurité et de la convivialité.
- ▶ Augmenter la surface commerciale disponible à l'intérieur du quartier commerçant et non aux abords en :
 - fermant la place Bockstael pour y développer des commerces de qualité en voirie et des logements aux étages ;
 - en optimisant les surfaces inexploitées dans la rue Marie-Christine pour permettre d'y développer des surfaces commerciales attirantes pour les investisseurs.
- ▶ Développer des pôles économiques générateurs d'emplois :
 - en créant un centre d'entreprises de services, près de la future gare RER, articulé autour d'une Maison de l'emploi et d'infrastructures collectives ;
 - en affectant le terrain de la SDRB à la création d'un zoning artisanal pour permettre aux entreprises du quartier de se relocaliser aux abords de quartier.
- ▶ Fournir au quartier une vraie salle de spectacle, doté d'une infrastructure horeca de qualité pour développer des activités nocturnes. La vente d'un ancien cinéma de la rue Marie-Christine devrait être l'opportunité de créer un projet dynamique pour la rue.
- ▶ Appuyer le travail mené par les acteurs locaux.
 - Porter la définition et l'implantation d'un concept global tel que proposé par Atrium et l'Entente des commerçants ;
 - Lutter contre l'implantation importante de commerce à profit direct ;
 - Renforcer la concertation lors des projets de grande envergure.

Enfin, il est impératif que tout nouveau projet d'envergure soit intégré dans la dynamique actuelle du quartier commerçant et économique, en concertation avec les intervenants locaux.

Emploi, Formation, Insertion Socioprofessionnelle

Aujourd'hui plus que jamais l'emploi, la formation et l'insertion socioprofessionnelle restent une priorité essentielle sur Laeken même si on sait aussi que tous les niveaux de pouvoir sont concernés par cette problématique.

Pour ce qui concerne le quartier de Laeken, et le champ de compétence de la ville, nous voulons mettre en exergue cinq pistes d'action :

1. Une Maison de l'Emploi à Laeken, portée par la ville. Celle-ci reprendrait les initiatives publiques et serait articulée autour d'un espace polyvalent de formation.
2. L'intensification des offres de proximité et les moyens qui en découlent et plus particulièrement l'apprentissage de l'informatique, des langues, ainsi que l'intensification des formations qualifiantes.
3. Un outil d'information performant afin de soutenir l'ensemble des initiatives de formation sur le quartier et par là même intensifier le réseau.
4. Renforcer les contacts entre les différents acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et se doter d'un cadastre de l'emploi et des formations pour le public laekenois.
5. Renforcer la formation et l'accompagnement en fin de cycle pour toutes les mesures de mise à l'emploi.
6. Rouvrir le débat sur les clauses sociales dans le cadre des contrats de quartier et les marchés public.
7. Développer les nouvelles initiatives d'économie sociale.

Ces différentes pistes d'action n'auront de résultats, que si parallèlement on développe les haltes-accueil d'enfants.

Famille Education

Le groupe de travail Famille-Éducation a décidé d'attirer votre attention sur 2 points précis: les structures d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans et la concertation entre les écoles et les structures d'accueil extra scolaire et d'aide scolaire.

Parmi les pistes d'action que nous avons dégagées, nous vous soumettons aujourd'hui celles-ci :

1- En ce qui concerne les structures d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans, nous proposons :

- L'élargissement des critères d'accès aux crèches pour les parents demandeurs d'emploi ou en formation professionnelle, ou simplement l'augmentation des places d'accueil.
- Le renforcement des structures d'accueil « non conventionnées » qui, faute de moyens, risquent de disparaître, ce qui aurait pour effet d'aggraver le problème de manque des places d'accueil pour la petite enfance;
- Le développement d'initiatives solidaires entre voisins, familles ...

2- En ce qui concerne la concertation entre les écoles et les structures d'accueil extra scolaire, nous proposons de mettre en place :

- Une concertation entre les différentes structures d'accueil extra scolaire et d'aide scolaire

. Une concertation entre les écoles d'une part et d'autre part, les structures d'accueil extra scolaire et d'aide scolaire, avec l'objectif d'établir les rôles propres à chacun et aussi les complémentarités dans la prise en charge des jeunes.

· *Une coordination entre les différents secteurs de médiation (médiation scolaire, locale, sociale....) afin d'établir des **relais** dans les différents types de prise en charge et de demandes.*

Convivialité, Citoyenneté, Sécurité

Il nous semble très difficile d'envisager un quartier convivial, sécurisé et animé d'un esprit citoyen sans atteindre les autres enjeux évoqués précédemment.

La **sécurité** se décline sous les modes répressifs et préventifs et une bonne coordination entre ces deux aspects nous semblent indispensables. Les citoyens doivent pouvoir identifier ces deux types de service et être orientés de façon adéquate en fonction de la demande.

La **convivialité** peut être atteinte dans la connaissance mutuelle des habitants et l'organisation de micro événements du type fêtes de quartier, fêtes des voisins, repas de rue... Ces événements socio culturels permettent de décroïsonner les appartenances selon les origines ou les âges.

La **citoyenneté** implique la mise en place de groupes de paroles, de ciné débats permettant de développer les qualités de chacun et la connaissance réciproque des us et coutumes des citoyens. Des activités citoyennes devraient être renforcées dans une optique de décroïsonnement du quartier. La création ou le renforcement de maisons de quartier ou d'associations permettrait aux habitants et acteurs sociaux de se rencontrer, de mettre en place des pistes positives pour le futur et de s'ouvrir sur le monde.